



HAL
open science

Licence professionnelle Qualité et maîtrise de l'énergie électrique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Qualité et maîtrise de l'énergie électrique. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02027616

HAL Id: hceres-02027616

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027616>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Qualité et maîtrise de l'énergie électrique

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Qualité et maîtrise de l'énergie électrique

Dénomination nationale : SP4-Electricité et électronique

Demande n° S3LP130004121

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Unité de Formation et de Recherche de Physique et Ingénierie à Strasbourg
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP4-Mécanique, électricité, électronique

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette spécialité est portée par l'UFR de physique et ingénierie en partenariat avec le lycée « Louis Couffignal », et est localisée à Strasbourg. Elle forme au domaine de la maîtrise de l'énergie électrique et des nouveaux systèmes de production électrique en apportant des compétences en matière de diagnostic, de conception et d'étude des installations neuves ou en rénovation. Les métiers visés sont ceux de chef de projet, de chargé d'affaires, de technicien de bureau d'études, d'expert en réseaux électriques, d'assistant-chef de produit, de technicien de maintenance, d'analyse et essais. La formation est ouverte en formation initiale et en alternance (en contrat d'apprentissage et de professionnalisation).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est lacunaire. De nombreuses informations demandées et nécessaires pour effectuer l'évaluation, sont manquantes : la ventilation des volumes horaires des enseignements par intervenant n'est pas fournie, une seule enquête d'insertion a été réalisée à une date unique pour l'ensemble des promotions, le dossier renvoie à des liens internet pour informations complémentaires de l'observatoire, il n'y a pas d'analyse de la part du rédacteur du dossier concernant le fonctionnement et les perspectives d'avenir de la formation, les tableaux des indicateurs de la spécialité de fin de dossier, ne sont pas renseignés.

La fiche d'autoévaluation de l'établissement pointe divers manques d'information du dossier d'évaluation et demande à ce qu'il soit complété sur diverses rubriques, ce qui n'a manifestement pas été réalisé. Les données d'insertion professionnelle fournies dans le dossier concernant les promotions 2008 et 2009, bien que ponctuelles car réalisées en avril 2011, permettent toutefois un commentaire grâce à leurs très bons taux de répondants. Les taux d'emplois sont satisfaisants (81 et 83 % des diplômés). Cette insertion s'opère dans les métiers visés à un niveau le plus souvent de technicien. Par ailleurs, les enquêtes de l'observatoire montrent que l'insertion s'effectue assez rapidement.

L'implication des professionnels dans la formation reste cependant peu importante. Ne représentant que 28 % du total, leurs enseignements sont réalisés par cinq personnes, dont une seule d'entre elles réalise 100 heures sur 125 et n'est pas dans le cœur de métier puisqu'en communication et gestion. Les partenariats professionnels n'ont par ailleurs pas donné lieu à la signature de conventions. Le recrutement s'avère assez difficile pour un effectif qui reste limité à une vingtaine d'inscrits. Il provient pour plus des trois-quarts d'étudiants de BTS, et pour deux-tiers de celui d'Electrotechnique du lycée strasbourgeois partenaire. La formation intègre difficilement des étudiants de L2 : deux en 2008/2009 et aucun depuis lors. Cependant, un parcours préparatoire a été mis en place pour permettre d'accueillir un public plus large issu de BTS ou DUT.

Enfin, la formation présente une proximité vis-à-vis de la licence professionnelle *Systèmes électriques et réseaux industriels* de l'IUT d'Haguenau, en termes de métiers et de débouchés, de publics visés, de contrats d'alternance recherchés ; ce qui peut expliquer certaines des difficultés rencontrées. Il n'est cependant pas envisagé dans le dossier d'action coordonnée entre ces formations.

- Point fort :
 - Une insertion professionnelle correcte pour les promotions 2009 et 2010.

- Points faibles :
 - Un dossier lacunaire.
 - Les difficultés de recrutement et la très faible présence d'étudiants provenant de L2.
 - Le manque de professionnels du cœur de métier.
 - L'absence d'analyse prospective.
 - L'absence de partenariats formalisés.

Recommandations pour l'établissement

Pour réaliser l'évaluation, il conviendrait de disposer d'un dossier beaucoup mieux renseigné, qui apporterait nettement plus d'éléments d'information, concernant notamment l'insertion professionnelle, et qui procéderait à une analyse des forces et des faiblesses pour se placer dans une perspective d'amélioration continue de la formation. Ceci étant, il apparaît indispensable de renforcer l'implication de la profession dans la formation, en élargissant notamment la présence de professionnels dans les enseignements du cœur de métier, et en signant des conventions partenariales avec des entreprises.

Il conviendrait également d'accroître l'attractivité de la formation auprès du public de L2 et de diversifier très fortement les recrutements, notamment par une politique de communication active. La proximité de la formation vis-à-vis de la licence professionnelle *Systèmes électriques et réseaux industriels* appellerait le rapprochement des deux formations. Dans cette perspective, l'établissement devrait impulser ce rapprochement pour pousser à une gestion coordonnée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Nombre d'inscrits			
Taux de réussite			
Pourcentage d'inscrits venant de L2			
Pourcentage d'inscrits venant de DUT			
Pourcentage d'inscrits venant de BTS			
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)			
Pourcentage d'inscrits en formation continue			
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)			
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels			
ENQUETES NATIONALES	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Qualité et maîtrise de l'énergie électrique

Dénomination nationale : SP4-Electricité et électronique

Demande n°S3LP130004121

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Les évaluateurs ont critiqué l'aspect lacunaire du dossier. Après vérification, il s'avère que certains indicateurs qui étaient présents dans la version transmise par la composante n'apparaissent pas dans la version évaluée par l'AERES. Nous ne pouvons que déplorer cette situation qui a été sévèrement sanctionnée par les évaluateurs avec une note C.

Les évaluateurs ont noté une insertion professionnelle correcte, alors que nous la considérons comme excellente puisqu'un seul diplômé est en recherche d'emploi sur les deux dernières promotions.

Les évaluateurs pointent des difficultés de recrutement, alors même qu'une soixantaine de dossiers sont reçus pour un effectif visé de 20, ce qui permet d'assurer un recrutement de qualité.

Nous sommes surpris que l'implication des industriels soit jugée insuffisante, alors même que le pourcentage de 28 % nous semble largement satisfaisant.

Concernant l'analyse prospective, nous tenons à rappeler que la formation est dotée d'un conseil de perfectionnement et s'appuie sur l'observatoire des formations de son UFR.

Concernant les partenariats, nous rappelons qu'une convention a été signée avec le CFAU. De plus, de nombreux partenariats informels, mais fidèles, sont noués à travers l'encadrement des stages.

Nous tenons aussi à préciser que l'équipe pédagogique pratique déjà une politique active de communication en participant notamment aux Journées des Universités, au forum Poursuite d'Études à l'IUT et à une réunion Poursuite d'Études en L2. De plus, le flux venant de L2 est encouragé et ces étudiants ont tous réussi la formation.

Les évaluateurs ont souligné la proximité avec la licence Systèmes électriques et réseaux industriels de l'IUT de Haguenau. Si les deux licences professionnelles recrutent dans les mêmes viviers, il faut noter cependant qu'elles ne s'intéressent pas aux mêmes problématiques. En effet, les aspects énergie électrique (production d'énergie renouvelable, efficacité énergétique) sont spécifiquement traités dans cette formation, alors que la licence SERI traite des systèmes électriques. De plus, l'éloignement géographique (une trentaine de kilomètres) rend difficile la mise en commun d'enseignements.